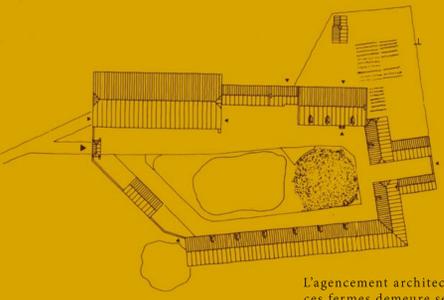


# LES FERMES «EN QUADRILATÈRE»

## ... ET SOUCI DE PRESTIGE



L'agencement architectural de ces fermes demeure sensiblement invariable, du moins dans les grandes lignes. Théoriquement, toutes additionnent une série de bâtiments aux fonctions individualisées – logis, stabulation et remisage –, articulés en un certain nombre d'ailes définissant une cour polygonale. Son expression la plus aboutie, sinon la plus représentative du territoire, serait la ferme dite « en quadrilatère », parfaitement régulière, à l'image de la ferme de Wahenges sous l'Écluse, pour n'en citer qu'une, et non des moindres. Mais il arrive aussi que cette régularité « idéale » soit mise à mal, du fait d'un chantier plus laborieux – spécialement faute de finances – ou au contraire, parce que l'exploitation connaît un essor rapide entraînant des agrandissements, ou enfin en raison d'une topographie difficile du site, qui oblige à des adaptations planimétriques. Le périmètre bâti apparaît dès lors plus « désarticulé », comme à la Grande Cense de Sart-Risbart. Mais statistiquement, le quadrilatère régulier est nettement mieux représenté.

### MORPHOLOGIE DU COMPLEXE BÂTI

Sous l'angle bâti, parmi ces fermes d'origine médiévale, rares sont celles qui survivent dans leur physionomie initiale, ne serait-ce que partiellement. Car au fil du temps, l'immense majorité de ces constructions fut modernisée, principalement au XVIII<sup>e</sup> s., non sans maintenir ici ou là quelques murailles anciennes, voire un bâtiment entier ayant résisté aux siècles précédents. Architecturalement, le XVIII<sup>e</sup> s. apparaît donc comme un âge d'or. Les témoins issus de cette période sont légion, qu'ils siègent au milieu de leurs terres, ou qu'ils soient assimilés au village.

### COMPOSITION DES AILES

Parmi les éléments qui structurent les différentes ailes de la cense traditionnelle, deux sont emblématiques du quadrilatère hesbignon : le porche, altier, qui marque l'entrée principale et officielle au complexe agricole – il peut être environné de bâtiments secondaires –, ainsi que la grange, volume caractéristique d'une région à vocation céréalière, qui mobilise volontiers une aile entière de la ferme. Tous deux ont des gabarits qui, quasi systématiquement, émergent nettement sur le faite des bâtiments voisins : la grange certainement, le porche moins, mais ce dernier rivalise avec les constructions environnantes par des attributs qui lui sont tout à fait particuliers. Leur impact visuel, et symbolique, est primordial. À l'instar de la grange, le logis constitue lui aussi bien souvent la totalité d'une des ailes, positionnée fréquemment face à l'entrée principale du porche. Ainsi le maître des lieux peut-il tenir à l'œil l'arrivée des visiteurs extérieurs et, inversement, ceux-ci peuvent-ils immédiatement mesurer, par la qualité de l'habitation, la richesse ou le rang du propriétaire. Car ce bâtiment bénéficie habituellement d'un traitement décoratif qui en magnifie la fonction.

### EVOLUTION CHRONOLOGIQUE D'UN EXEMPLE-TYPE

La formidable ferme de Wahenges à l'Écluse apparaît comme l'illustration parfaite du quadrilatère régulier mis en place progressivement, par fractions successives au fil du XVIII<sup>e</sup> s. Le logis a par ailleurs été agrandi à ses extrémités au XIX<sup>e</sup> s. Le bâtiment le plus ancien est la gigantesque grange (1718). S'y greffe en retour une première aile de stabulation sous fenils (1718-1724) incluant le porche-colombier (1724), suivie à angle droit d'une deuxième aile de stabulation, sous fenils elle aussi (1724-1729). Arrive enfin le prestigieux logis (1729), gratifié ultérieurement d'une chapelle Saint-Nicolas (1742). Plus tardivement, le périmètre se referme par l'érection du chartil et du fournil (1769), ainsi que par une prolongation de l'aile de stabulation sous fenils, initiée antérieurement (1784). Enfin, le logis est étiré à ses deux bouts, mais progressivement (1832 et 1850).



Parmi ces signes distinctifs, l'entrée du logis s'affiche comme un lieu privilégié : l'inscription d'un tour de porte « dans l'air du temps » – bien souvent d'influence baroque – garantit le prestige de la façade. Traditionnellement au XVIII<sup>e</sup> s., l'élévation est à un niveau : le logis de la ferme de la Chise à Piètrebaix (1735) constitue un bel exemplaire du genre. Mais les exceptions foisonnent : soit leur existence ne bénéficie pas de justification particulière, sinon qu'elles témoignent d'une aisance certaine du commanditaire – la Grande Ferme à Orp-le-Petit (1712), les fermes d'Awans à Sart-Mélin (vers 1754) ou du Stocquoq à Jodoigne (vers 1755) l'illustrent bien –, soit elles trahissent un parti plus ancien, hérité des siècles antérieurs, comme à la Franche Comté, à Jodoigne (XVII<sup>e</sup> s.), ou dans les fermes de la Dime à Jandrain (1619), de la Tourette à Bomal (1<sup>ère</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s.), du Grand Château à Huppaye (XVII<sup>e</sup> s.), de la Tilleraye à Noduvez (XVII<sup>e</sup> s.), parmi bien d'autres.

### PRIORITÉ À LA FONCTIONNALITÉ

Certains ont défendu l'idée qui voudrait que cette disposition en quadrilatère soit justifiée par un souci défensif ou « guerrier » qu'avait le commanditaire, le complexe agricole ainsi disposé paraissant « fortifié ». Il n'en est rien ! Une première raison à cette opposition s'impose d'emblée : le temps nécessaire à la finalisation du projet. De fait, ces unités agricoles sont très souvent le fruit d'une entreprise qui court sur plusieurs décennies, ce qui lui interdit l'immédiate fermeture de son périmètre, contredisant toute notion défensive. La ferme de Wahenges en est l'illustration parfaite.

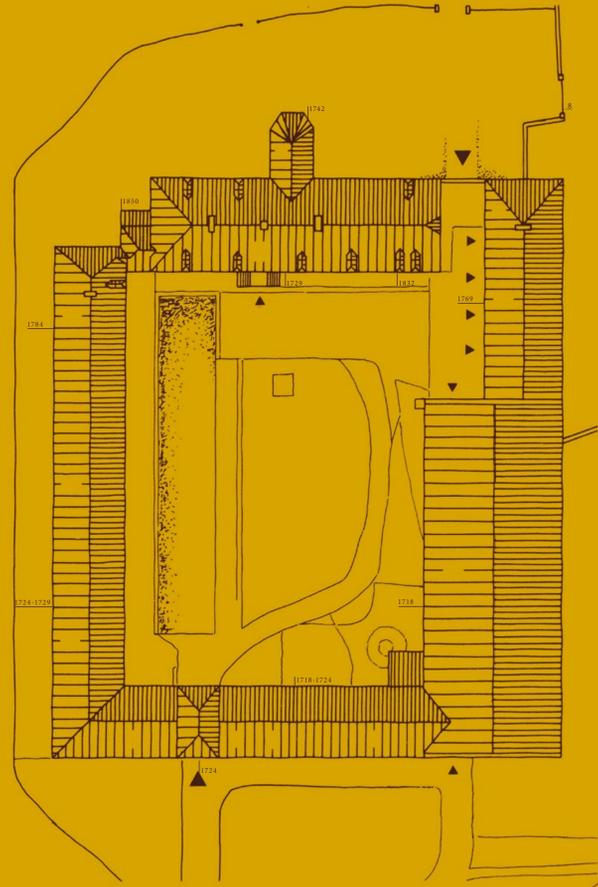
Par ailleurs, même abouties, ces censes demeurent « ouvertes », puisqu'elles bénéficient bien souvent de plusieurs portails ou entrées piétonnes, qui déforcent bien sûr leur « enceinte » si celle-ci avait été pensée comme telle. À l'analyse, la géométrie du système obéit plus à des considérations très pragmatiques de praticité, de fonctionnalité : au principal, économiser le sol, limiter les distances à parcourir, et autoriser une supervision optimale des activités. Dans cette perspective, l'organisation rationnelle autour du pivot centripète que constitue la cour intérieure, apparaît donc aussi évidente qu'idéale. La composition y est concentrique, et s'appréhende de l'intérieur.

Enfin, les diverses dépendances destinées au bétail – vacheries, écuries, porcheries et bergeries –, ou au matériel – charlits et remises diverses – se partagent la dernière aile, mais environnent aussi souvent le porche, ou complètent occasionnellement l'aile du logis, ou de la grange. Un fournil, intégré aux bâtiments précités, et plutôt situé à proximité immédiate de l'habitation – comme le sont ceux de la ferme d'Awans à Sart-Mélin, ou de Wahenges sous l'Écluse –, ou au contraire isolé derrière le logis – telle est la configuration de la Grande Cense à Sart-Risbart –, complète l'équipement logistique du complexe. Enfin un puits, souvent disparu, ou plus tardivement une pompe, hors service aujourd'hui, s'arrime contre un des bâtiments, ou trône au milieu du quadrilatère. Il en existe encore à la Grande Ferme d'Orp-le-Petit, ou aux fermes de la Féculerie à Jandrain et du Grand Haquedeau à Roux-Miroir, à titre d'exemples.



Le périmètre ainsi constitué délimite une cour dont la fonction distributrice permet le lien entre les différentes parties du complexe agricole. Si son aire n'est pas nécessairement entièrement empierrée, au minimum les cheminements principaux le sont, dessinant autant de circuits reliant entre eux les bâtiments, ou localisant certaines fonctions, mises en évidence par l'agencement particuliers des pavés. Parmi ces lieux, la fosse réservée au fumier – d'ailleurs souvent décentrée vers les lieux de stabulation, ou du moins creusée le plus loin possible du logis –, tient une place principale, matériellement bien sûr, mais aussi à un niveau symbolique. De fait, sa taille affiche ostensiblement, comme le fait la grange, la prospérité du domaine.

Il arrive enfin que le quadrilatère soit précédé d'une drève, à l'instar de celle bordée de marronniers se dirigeant vers la ferme d'Aubremé. Celle-ci marque une distance supplémentaire entre le censier et son visiteur, à l'image de cet intervalle qui existe entre le porche et le logis, imposant à quiconque un certain temps de cheminement qui contribue à faire pleinement saisir la qualité des lieux pénétrés, à la manière d'une « intimidation ».



1. Grande Cense à Sart-Risbart, plan (CHAB-UC1)
2. Ferme de Wahenges à l'Écluse, logis
3. Ferme d'Awans à Sart-Mélin, logis (CHAB-UC1)
4. Ferme de la Féculerie à Jandrain
5. Grande Ferme à Orp-le-Petit, logis
6. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosières, drève de marronniers
7. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosières, logis et chapelle Saint-Gilles
8. Ferme de Wahenges à l'Écluse, plan (CHAB-UC1)
9. Ferme du Grand Haquedeau à Roux-Miroir
10. Ferme du Grand Haquedeau à Roux-Miroir, puits
11. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosières
12. Ferme de Wahenges à l'Écluse
13. Ferme de Wahenges à l'Écluse, logis (CHAB-UC1)

